

2015



RAPPORT DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE BANK AL-MAGHRIB UN ENGAGEMENT EN CONTINU



RAPPORT
DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE
DE BANK AL-MAGHRIB
UN ENGAGEMENT EN CONTINU



بنك المغرب

BANK AL-MAGHRIB

Sommaire

Mot du Gouverneur

P.06

Chapitre 1

Bank Al-Maghrib en bref

P.07

Chapitre 2

La Responsabilité Sociétale au sein de Bank Al-Maghrib :
une orientation stratégique

P.09

Chapitre 3

L'éthique :
socle du cadre de gouvernance

P.13

Chapitre 4

Le capital humain :
un vecteur de performance

P.14

Chapitre 5

Les actions à l'égard de la communauté :
une responsabilité affirmée

P.20

Chapitre 6

Des achats responsables :
transparence et équité

P.25

Chapitre 7

La responsabilité environnementale :
réduction de notre empreinte

P.26

Chapitre 8

Le reporting Responsabilité
Sociétale de Bank Al-Maghrib

P.32

Mot du Gouverneur

Face à la prise de conscience collective des enjeux environnementaux, sociétaux et économiques, la communauté internationale est déterminée à contenir le réchauffement climatique à travers l'engagement pris par les Etats lors de la COP 21 organisée à Paris en 2015.

La COP22, que le Maroc accueille au cours du mois de novembre 2016 à Marrakech, a pour ambition de contribuer à l'adoption des procédures et des mécanismes d'opérationnalisation de l'Accord de Paris ainsi qu'à l'élaboration d'un plan d'action pour la mise en œuvre des engagements pris par les Etats.

Au plan international, les autorités monétaires et prudentielles, qui ont leur part de responsabilité dans la réussite de la transition vers une économie plus durable, accordent une importance croissante aux mesures susceptibles d'être adoptées pour aligner le secteur financier sur les impératifs d'une gestion saine des risques climatiques et favoriser le financement des projets de développement durable.

Au Maroc, certes plusieurs institutions bancaires et financières ont pris sur elles, au cours de ces dernières années, d'intégrer la dimension environnementale et sociale dans leurs modes de fonctionnement. Toutefois, cet enjeu exige une politique globale de finance durable.

Dans ce sens, un large processus de concertation impliquant opérateurs, fédérations professionnelles et régulateurs, sous l'impulsion du Comité scientifique de la COP 22 et la coordination de Bank Al-Maghrib, a permis de définir les grands axes de la feuille de route du secteur financier marocain pour faire face aux enjeux du développement durable.

Bank Al-Maghrib, en concertation avec les autres régulateurs du secteur financier, veillera également à intégrer dans les missions de supervision bancaire et de stabilité financière une nouvelle dimension liée aux risques afférents aux changements climatiques.

En tant qu'entreprise, la Banque a inscrit, depuis près d'une décennie, le développement durable comme orientation dans le cadre de ses plans stratégiques triennaux. Elle s'est ainsi focalisée sur la protection de l'environnement, la promotion de l'inclusion et de l'éducation financières, le développement du capital humain et la conduite d'un dialogue constructif avec les différentes parties prenantes, le tout dans un cadre de gouvernance sain et transparent.

La publication de ce premier rapport de Responsabilité Sociétale vient illustrer clairement l'ensemble de ces engagements et représente le couronnement des efforts continus de la Banque en la matière. Il souligne sa détermination à inscrire son action dans une démarche responsable et permanente, tout en consolidant son rôle de régulateur du secteur bancaire.

Cette initiative témoigne également de la mobilisation de Bank Al-Maghrib pour accompagner les engagements pris par notre pays, dans le cadre de la COP 21 et la COP 22, et affirme sa volonté d'être un acteur de référence en matière de Responsabilité Sociétale.

1

Bank Al-Maghrib en bref

Bank Al-Maghrib, créée par le dahir n° 1-59-233 du 23 hija 1378 (30 juin 1959), est une personne morale publique dotée de l'autonomie financière dont l'objet, les fonctions, les opérations ainsi que les modalités d'administration, de direction et de contrôle ont été actualisés et renforcés par la loi n° 76-03 ainsi que par les textes pris pour son application.

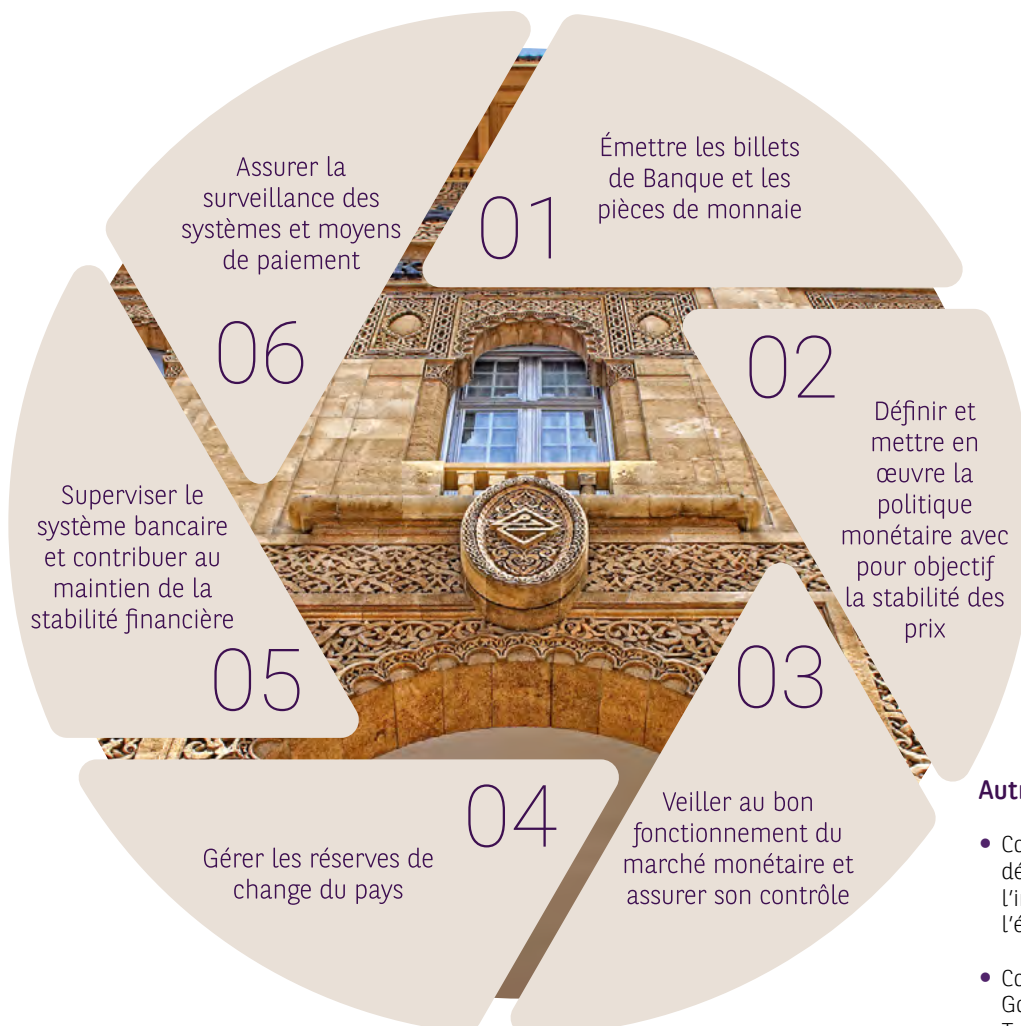
Son siège est basé à Rabat et elle dispose de 20 succursales et agences réparties dans les principales villes du Royaume.

Son cadre de gouvernance repose sur :

- des organes d'administration et de direction composés du Conseil de la Banque, du Gouverneur et du Comité de direction ;

- des organes de contrôle composés du Commissaire du Gouvernement, du Comité d'audit, du Commissaire aux comptes et de la Cour des Comptes.

MISSIONS FONDAMENTALES



Autres missions :

- Contributeur au développement de l'inclusion et de l'éducation financières ;
- Conseiller financier du Gouvernement et Agent du Trésor pour ses opérations bancaires au Maroc et à l'étranger.

Pour plus d'informations, consultez le site web : www.bkam.ma



BANK AL-MAGHRIB : UNE BANQUE ANCRÉE DANS L'HISTOIRE DU PAYS

12 DATES CLÉS

Juillet
1959

Création de la Banque du Maroc, Institut d'émission national, en remplacement de la Banque d'Etat du Maroc

1993

Réforme de la loi bancaire qui a renforcé le pouvoir de Bank Al-Maghrib en matière de réglementation et de contrôle de l'activité des établissements de crédit

Octobre
1959

Adoption du dirham comme monnaie nationale du Maroc

2002

Inauguration par Sa Majesté le Roi Mohammed VI du Musée de Bank Al-Maghrib

1967

Promulgation de la 1^{ère} loi bancaire habilitant la Banque du Maroc à assurer le contrôle de l'activité bancaire

2006

Promulgation de la loi portant nouveau statut de Bank Al-Maghrib et de la nouvelle loi bancaire lui conférant davantage d'indépendance dans la conduite de la politique monétaire et de la supervision bancaire

1974

Remplacement du franc par l'émission du centime en tant que fraction du dirham

2008

Entrée en vigueur du statut du personnel intégrant les nouveaux principes de la Gestion des Ressources Humaines

1987

Adoption de la dénomination « Bank Al-Maghrib » et inauguration par Feu Sa Majesté le Roi Hassan II de Dar As-Sikkah

2009

Commémoration du 50^{ème} anniversaire de la Banque et organisation d'un symposium international sous le thème « le rôle des banques centrales et du FMI dans la détection et la gestion des crises financières »

1991

Adoption de mesures de contrôle indirect dans le cadre de la conduite de la politique monétaire

2013

Triple certification Qualité, Sécurité et Environnement (QSE) du site de Dar As-Sikkah

La RS au sein de Bank Al-Maghrib : une orientation stratégique



Journée des Cadres, janvier 2016

Dans une démarche volontaire, Bank Al-Maghrib a formalisé dans ses plans stratégiques ses engagements en faveur de la Responsabilité Sociétale (RS)



Développement de l'inclusion financière qui se matérialise par un ensemble d'actions visant :

- Le renforcement de la bancarisation
- La facilitation de l'accès aux produits et services bancaires
- L'éducation financière
- La protection des consommateurs

Intégration des exigences du développement durable dans le mode de fonctionnement de la Banque

Renforcement du processus d'ouverture, de transparence et de communication sur les missions assumées

Engagement pour le développement du capital humain en tant qu'employeur responsable

ORIENTATIONS CLÉS

GOVERNANCE

Déontologie et éthique
Gestion des risques
Audit et contrôle internes

SOCIAL

Développement du capital humain
Respect des droits de l'Homme et dialogue social
Santé et Sécurité au Travail

SOCIÉTAL

Inclusion financière
Education financière
Protection du consommateur
Finance durable

ENVIRONNEMENTAL

Conformité aux exigences légales et réglementaires
Maîtrise des impacts environnementaux

GOVERNANCE ET DÉMARCHE

Les grandes orientations de la démarche de Responsabilité Sociétale de la Banque sont définies dans ses plans stratégiques triennaux, sur lesquels délibère son Conseil après leur validation par le Comité de Direction. Ces orientations sont déclinées en plans d'action, et sont révisées périodiquement.

Cette démarche est la déclinaison des engagements de la Banque en faveur du développement durable pris sur la base des textes nationaux et internationaux tels que la Constitution, la déclaration universelle des droits de l'Homme, les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), les principes du Pacte Mondial de l'ONU ainsi que les lignes directrices de la norme ISO 26 000 sur la RS.

Toutes les entités de la Banque sont engagées dans la mise en œuvre de cette démarche.

DÉMARCHÉ DE MANAGEMENT QUALITÉ

Bank Al-Maghrib a inscrit, dans son premier Plan Stratégique 2004-2006, une démarche de Management de la Qualité adossée à la norme internationale ISO 9001, qui a permis de standardiser et de formaliser ses pratiques internes. Cette démarche, qui a mobilisé l'ensemble des collaborateurs, a été couronnée par l'obtention de la certification du Système de Management de la Qualité (SMQ) en 2008.



Nour-dine HAJJAMI Responsable de la Direction Organisation et Système d'Information

Dans un souci de progrès continu de notre mode de fonctionnement et de renforcement de la compréhension et de la satisfaction des attentes des différentes parties intéressées, nous nous sommes

engagés dans une démarche de Management de la Qualité selon la norme internationale ISO 9001. Cette démarche participative, qui a impliqué l'ensemble des collaborateurs, a été parachevée par l'obtention en 2008 de la certification Qualité pour tous les processus de la Banque.

Attentive également à l'impact de ses activités sur l'Environnement, d'une part, et sur la Santé et la Sécurité de son personnel, d'autre part, la Banque a élargi son système de Management de la Qualité à ces domaines et a obtenu en 2013 la triple certification selon les référentiels internationaux ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001 pour le site de Dar As-Sikkah et l'ensemble des processus y opérant. Il s'agit d'une approche globale à l'échelle de la Banque que nous ambitionnons de concrétiser à travers une certification progressive de ses différents sites.



10 CHIFFRES CLÉS 2015

68%

TAUX DE BANCARISATION

78%

POPULATION ADULTE DISPOSANT
D'AU MOINS UN COMPTE DE DÉPÔT
BANCAIRE

-31%

CONSOMMATION DU PAPIER PAR
RAPPORT A 2012

95%

DES DÉCHETS INDUSTRIELS
VALORISÉS

150

SÉANCES DE SENSIBILISATION SUR
L'ENVIRONNEMENT

50%

DES COLLABORATEURS
DE LA BANQUE FORMÉS

40%

DE FEMMES DANS
L'EFFECTIF GLOBAL

36%

DE FEMMES AU NIVEAU
DU MANAGEMENT

-38%

D'ACCIDENTS DE TRAVAIL
PAR RAPPORT À 2014

6 391

VISITEURS DU MUSÉE
DE BANK AL-MAGHRIB

PROXIMITÉ AVEC LES PARTIES PRENANTES



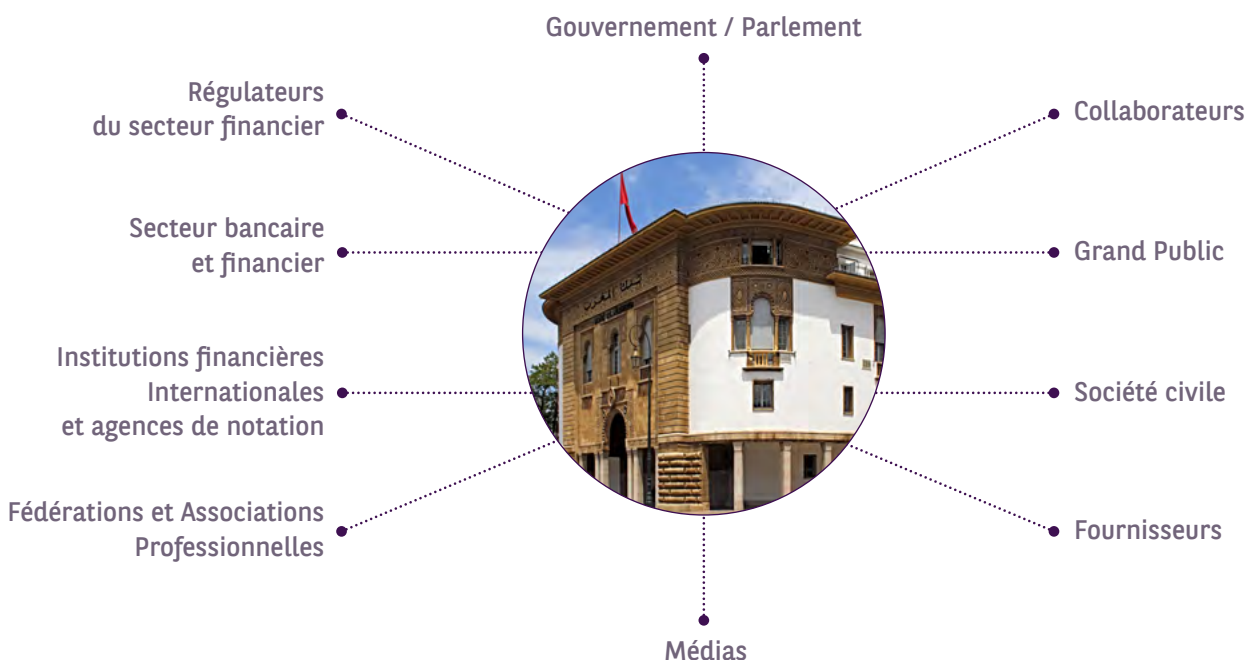
Point presse du Gouverneur tenu suite à la réunion trimestrielle du Conseil de la Banque

De par ses missions de politique monétaire, de supervision bancaire, de contribution à la stabilité du système financier national et de promotion de l'inclusion financière, la Banque organise des rencontres régulières avec un ensemble de parties prenantes. Elle accorde une attention particulière aux échanges avec la presse et s'attèle

à faire de la communication digitale un levier de la mise en œuvre de sa stratégie dans ce domaine. A l'appui d'une palette diversifiée d'outils d'information et de sensibilisation, la Banque tient également à faciliter la compréhension de ses missions et décisions notamment en matière de politique monétaire.

En tant qu'entreprise, la Banque assure un dialogue régulier avec les partenaires sociaux et une communication continue avec ses collaborateurs à l'aide d'une gamme élargie d'outils favorisant l'écoute, le partage de l'information et l'esprit d'appartenance.

CARTOGRAPHIE DES PRINCIPALES PARTIES PRENANTES



3 L'éthique : socle du cadre de gouvernance

Bank Al-Maghrib œuvre en permanence au renforcement de la confiance qu'elle inspire à ses partenaires. Elle a ainsi placé la dimension éthique au cœur de ses valeurs et de sa vision stratégique et ce, conformément aux meilleures pratiques au niveau international

100%

des collaborateurs sont sensibilisés au code de déontologie de la Banque et à ses déclinaisons spécifiques

DES VALEURS ÉTHIQUES PARTAGÉES

L'objectivité, la rigueur, la loyauté, l'impartialité, la conformité, la gestion des conflits d'intérêts et la prévention de la corruption sont parmi les valeurs clés du dispositif éthique de Bank Al-Maghrib, qui se veut un gage de crédibilité, indispensable à la conduite de ses missions.

Instauré en 2005 selon une approche participative, ce dispositif comprend un code de déontologie des membres du Conseil de la Banque, un autre pour ses collaborateurs, des déclinaisons pour certains métiers à forte sensibilité éthique tels que les achats et l'audit interne, ainsi qu'un mécanisme d'alerte d'éthique (Whistleblowing).

LA PRÉVENTION DE LA CORRUPTION ET DES CONFLITS D'INTÉRÊTS, UNE PRIORITÉ

Accordant une grande importance à la prévention de la corruption, Bank Al-Maghrib a instauré des règles strictes en matière de cadeaux et invitations.

De même, les collaborateurs doivent déclarer toute situation de conflit d'intérêts qu'il soit réel, apparent ou potentiel.

LA SENSIBILISATION DES COLLABORATEURS DE LA BANQUE POUR UNE PLUS FORTE ADHÉSION

Des actions de sensibilisation permanentes auprès de l'ensemble des collaborateurs de la Banque sont organisées en vue de promouvoir les valeurs éthiques pour qu'elles soient ancrées dans leur comportement et dans l'exercice quotidien de leurs activités.

Des supports adaptés à chaque nature de fonction viennent en appui de ces actions notamment des guides ludiques et des didacticiels.

CONTRÔLE, AUDIT ET MÉCANISMES D'AMÉLIORATION CONTINUE

Afin de veiller à la mise en œuvre effective de son dispositif éthique et de s'assurer de son efficacité, Bank Al-Maghrib mène des contrôles de conformité et des audits réguliers, selon une approche par les risques. En outre, le dispositif éthique fait l'objet de revues périodiques en vue de son renforcement et de son adaptation à l'évolution des activités de la Banque et de son environnement. Depuis sa mise en œuvre, il a ainsi été actualisé quatre fois : en 2007, en 2010, en 2012 et en 2015. Par ailleurs, conformément à la politique de transparence de la Banque, les principaux éléments de ce dispositif sont publiés sur son portail Internet.



4 Le capital humain : un vecteur de performance

En tant qu'employeur responsable, Bank Al-Maghrib place le capital humain au centre de ses préoccupations

DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL ET CONDITIONS DE TRAVAIL

FORMATION, PRINCIPAL LEVIER DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL DES COLLABORATEURS

La politique de formation a pour principal objectif d'accompagner les évolutions des activités de la Banque en vue de disposer des compétences nécessaires. En 2015, plus de 300 sessions de formation ont été dispensées, couvrant l'ensemble des processus et bénéficiant à 50% des collaborateurs.

Pour répondre plus efficacement à certains besoins, la Banque a développé de nouvelles formes d'apprentissage, notamment à travers la mise en place d'une plateforme de e-learning.

Dans une perspective de mettre en place une plateforme régionale de développement des compétences et d'échange d'expertises, au profit de ses collaborateurs et de ses partenaires, Bank Al-Maghrib a concrétisé des partenariats de coopération avec des Banques Centrales et des institutions financières internationales. Dans ce cadre, 10 séminaires ont été organisés durant la période 2014-2015 et plus de 200 cadres de la Banque et d'Institutions nationales ont bénéficié de formations offertes grâce à cette plateforme.

*En 2015,
le nombre de jours de formation
moyen par collaborateur
bénéficiaire est de
6,8 jours*

*Plus de **2000**
participations
ont été enregistrées couvrant
l'ensemble des processus*

*En 2015,
50%
des collaborateurs
de la Banque ont bénéficié
des actions de formation*

*Le budget dédié à la
formation
a évolué, en moyenne, de
9% durant 2013-2015*



Séminaire régional organisé au centre de formation de Bank Al-Maghrib, novembre 2015

GESTION DE CARRIÈRE, OUTIL CLÉ POUR ANTICIPER ET ACCOMPAGNER LES ÉVOLUTIONS DES MÉTIERS ET RÉPONDRE AUX ATTENTES DES COLLABORATEURS

100%
des collaborateurs
concernés par les entretiens d'évaluation annuelle

Des dispositifs adaptés ont été instaurés permettant d'assurer une gestion RH individualisée et d'offrir aux collaborateurs des opportunités répondant à leurs motivations. Ces dispositifs reposent sur un système de gestion des emplois et de classification permettant le positionnement des collaborateurs sur 5 chemins de carrière et sur différentes étapes de progression.

Dispositif d'évaluation annuelle

L'entretien d'évaluation annuelle constitue l'aboutissement d'un processus de suivi de la contribution et de la performance des collaborateurs. Ce dispositif a pour vocation de reconnaître et de récompenser à leur juste valeur les efforts de tout un chacun, suivant des principes d'équité et de différenciation.

Politique de promotion et de mobilité

Le processus de promotion permet de gérer, de manière structurée, l'évolution des collaborateurs dans les chemins de carrière. La progression dans les étapes de carrières reflète d'une part, l'expérience acquise par le collaborateur et sa mise en œuvre dans l'exercice de sa fonction et d'autre part, la capacité à répondre à de nouvelles exigences pour la tenue de la fonction.

Quant au dispositif de mobilité, il est déployé dans une optique d'enrichissement des portefeuilles individuels de compétences et de diversification des parcours professionnels. L'objectif étant de permettre d'une part, d'optimiser les besoins de la Banque en effectifs et d'autre part, de répondre au développement professionnel des collaborateurs souhaitant évoluer dans de nouveaux métiers.

ACCOMPAGNEMENT DES TALENTS ET PRÉPARATION DE LA RELÈVE

En vue d'accompagner le développement professionnel des collaborateurs et d'anticiper les besoins en compétences, des plans de succession aux postes critiques ont été élaborés suivant une démarche concertée et proactive permettant d'assurer la relève et préserver l'expertise cumulée.

21% des collaborateurs
promus (moyenne 2013-2015)

Plus de 120 mobilités réalisées en 2015



DÉVELOPPEMENT DU LEADERSHIP ET DE LA TRANSVERSALITÉ

Le développement des compétences comportementales des managers est une priorité en matière de politique de gestion des ressources humaines. Un dispositif d'évaluation des pratiques managériales est mis en place, depuis 2013, répondant à un double objectif : mesurer en continu les avancées réalisées, d'une part, et s'assurer de l'homogénéité des pratiques déployées par les managers sur le terrain, d'autre part. Concrètement, le dispositif a concerné trois pratiques managériales à développer chez les managers, qui sont l'entretien annuel d'évaluation, l'identification des besoins en formation et l'optimisation de l'emploi des ressources humaines.

En parallèle, la Banque a inscrit depuis 2013 le renforcement de la transversalité parmi ses chantiers prioritaires en vue de faire progresser en continu la performance collective.

POLITIQUE DE RECRUTEMENT

La politique de recrutement de la Banque vise à répondre aux exigences de l'évolution de ses métiers et au besoin croissant en expertise. Elle est ainsi axée sur l'attraction des profils pointus et à haut potentiel et la spécialisation des ressources.

200 nouvelles recrues
durant 2013-2015

Moyenne du turnover
durant 2013 - 2015 est de
0,5%

UNE RÉMUNÉRATION VALORISANT LA CONTRIBUTION ET LA PERFORMANCE

Le système de rémunération repose sur des principes d'équité et de différenciation. Son architecture fait ressortir des éléments de rémunération fixes et variables, permettant de reconnaître les contributions des collaborateurs et leurs performances individuelles et collectives. La Banque offre, par ailleurs, à ses collaborateurs une panoplie d'avantages sociaux.

DIALOGUE SOCIAL AVEC LES PARTENAIRES SOCIAUX, DANS UN CADRE SEREIN ET DE CONFIANCE MUTUELLE

La Banque tient des rencontres régulières avec les partenaires sociaux autour de questions relevant notamment de sa politique sociale sur la base d'échanges transparents et constructifs. En plus, des réunions d'écoute, présidées par le Gouverneur, sont organisées annuellement avec les représentants du personnel pour faire le point sur les avancées réalisées et examiner les mesures de nature à améliorer les prestations sociales.

“



Zakaria HAMIRIFOU
Responsable de la Direction
Ressources Humaines et Formation

Nous avons pris pour engagements d'œuvrer pour le développement professionnel des collaborateurs, de valoriser leurs performances et de cultiver leur bien-être et ce, dans un cadre où l'équité et la transparence sont les mots d'ordre.

Il faut souligner que nous sommes constamment dans une démarche d'écoute active de l'ensemble des parties prenantes : l'écoute des entités et de leurs besoins pour accompagner la mise en œuvre de la stratégie de la Banque et l'accomplissement de ses missions, l'écoute des collaborateurs et de leurs souhaits en donnant du sens à nos dispositifs de Gestion des Ressources Humaines et en adoptant une démarche d'amélioration continue de nos pratiques managériales et également l'écoute de nos partenaires sociaux, à travers un dialogue social structuré et constructif qui permet d'enrichir notre palette de prestations sociales.

Nous entendons, bien sûr, continuer à renforcer les conditions nécessaires à la valorisation et au développement des collaborateurs. Nos ambitions pour le plan stratégique 2016-2018 en sont la preuve tangible.

”

LE RESPECT ET LA PROMOTION DES DROITS DE L'HOMME, UN ENGAGEMENT DE BANK AL-MAGHRIB

De par sa volonté d'être un employeur responsable, Bank Al-Maghrib s'est engagé à respecter les droits fondamentaux de la personne tels que définis par la Constitution et les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT)

LIBERTÉ SYNDICALE, UN DROIT ANCRÉ DANS LA CULTURE DE BANK AL-MAGHRIB

Le respect de la liberté syndicale s'est toujours affirmé comme un des engagements forts de Bank Al-Maghrib. Ce droit est une donnée historique de la culture de la Banque et une responsabilité assurée à tous les niveaux hiérarchiques.

PROMOTION DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES, UN PRINCIPE AU CŒUR DES ENGAGEMENTS DE BANK AL-MAGHRIB

Bank Al-Maghrib accorde une importance cruciale à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et en fait un facteur de cohésion sociale essentiel au service de la performance. Cette volonté s'affirme notamment au niveau du recrutement, de la rémunération, du développement professionnel et de l'accès aux postes de responsabilité.

En 2015

Les femmes représentent :

40%
de l'effectif global

36%
du management



Sakina CHIHABI
Responsable de la Succursale de Bank Al-Maghrib à Rabat

Responsable de la Succursale de Rabat depuis février 2013, j'ai exercé la fonction d'Adjoint au Directeur pendant 4 ans. Depuis mon affectation à cette Succursale en 1991, j'ai occupé différents postes de responsabilité, ce qui m'a permis de développer les compétences techniques et managériales nécessaires. Mon parcours professionnel est un exemple concret de la volonté de notre Institut de valoriser son capital humain, de veiller sur son épanouissement et son développement dans une optique de parité et d'égalité des chances.

LA PRÉSERVATION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ, UNE PRÉOCCUPATION PERMANENTE

Bank Al-Maghrib a fait de la Santé et de la Sécurité au Travail de ses collaborateurs et des prestataires intervenant sur ses sites une valeur fondamentale

LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL, PRIORITÉS DE BANK AL-MAGHRIB

Le Système de Management de la Santé et de la Sécurité au Travail (SMSST) s'appuie sur une approche proactive basée sur l'identification, l'évaluation et la maîtrise des risques professionnels selon une méthodologie structurée permettant de prévenir les risques de survenance d'incidents.



SITE DE DAR AS-SIKKAH : Site certifié depuis 2013 selon le référentiel international OHSAS 18001 « Système de Management de la Santé et Sécurité au Travail »

Dans ce cadre, une analyse des risques inhérents aux postes de travail des collaborateurs de la Banque ainsi que du personnel externe présent dans le site de Dar As-Sikkah a été réalisée. Cette analyse, mise à jour annuellement, permet de hiérarchiser les risques et de définir un plan d'action afin d'atténuer ceux jugés significatifs. L'évaluation des risques est une démarche participative qui inclut l'ensemble des entités concernées. Une veille légale et réglementaire en matière de Santé et de Sécurité au Travail est assurée régulièrement afin d'être conforme en continu aux exigences en la matière.

En outre, la modernisation du parc machines de production des billets de banque, pièces de monnaie et des documents sécurisés a permis de maîtriser davantage les risques SST grâce notamment à une réduction :

- de la pénibilité du travail ;
- de la nocivité du bruit ;
- des accidents machines ;
- des incidents liés à la manipulation des produits chimiques.

PLAN D'ACTION SST, UNE CONCRÉTISATION DE L'ENGAGEMENT DE BANK AL-MAGHRIB

Afin de décliner la politique Santé & Sécurité au Travail (SST) dans le cadre du Système de Management SST, un programme d'actions est défini pour assurer la maîtrise opérationnelle :

- Contrôle réglementaire et mise en conformité des équipements et des installations techniques ;
- Mise à niveau des locaux ATEX (ATmosphère EXplosive) et renforcement de la signalisation des dangers et moyens de protection ;
- Dotation de l'ensemble des collaborateurs d'Équipements de Protection Individuelle (EPI) adaptés aux risques encourus ;
- Signalisation des risques des machines et appareils et mise en place de mesures de protection adéquates (protection mécanique, boutons d'urgence,...).

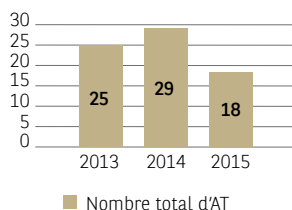


MÉDECINE PRÉVENTIVE ET MÉDECINE DE TRAVAIL, POUR LA PRÉSERVATION DE LA SANTÉ DES COLLABORATEURS

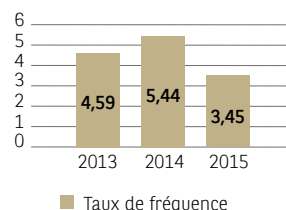
Soucieuse de préserver la santé de l'ensemble des collaborateurs, la Banque s'efforce d'améliorer en continu ses prestations en la matière. Elle dispose d'un service médical central ainsi que d'une dizaine d'antennes permettant aux collaborateurs de bénéficier de plusieurs actions de

médecine de travail et de médecine préventive, notamment à travers des visites médicales périodiques, des campagnes de vaccination, de dépistage, de sensibilisation et des examens de surveillance spécifique à certains métiers.

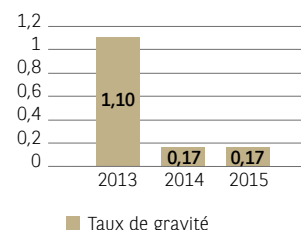
Évolution des accidents de travail



Évolution du taux de fréquence des accidents de travail



Évolution du taux de gravité des accidents de travail



En 2015

330
du personnel féminin ont bénéficié de la campagne de dépistage des tumeurs malignes du sein

481
du personnel masculin ont bénéficié de la campagne de dépistage des tumeurs malignes de la prostate

La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière a concerné 595 personnes.

5

Les actions à l'égard de la communauté : une responsabilité affirmée

La mission de Bank Al-Maghrib s'inscrit dans une démarche de responsabilité envers la communauté en vue de contribuer à son développement économique et social. A ce titre, elle oeuvre à travers ses plans stratégiques en faveur de la promotion de l'inclusion et l'éducation financières, de la protection du consommateur et plus récemment de la finance durable

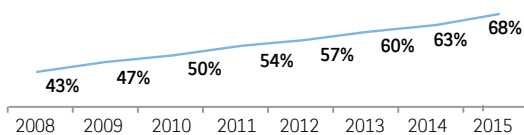
INCLUSION FINANCIÈRE

Bank Al-Maghrib a depuis son plan stratégique 2007-2009 inscrit l'inclusion financière en tant qu'engagement fort qui a fait de celle-ci un de ses objectifs stratégiques et dont les premiers jalons ont été mis en place en 2007 dans le cadre d'une stratégie plus globale, visant à la fois l'approfondissement du marché bancaire national, le développement intégré du secteur financier à l'horizon 2020 et le positionnement de notre pays comme hub financier régional : L'objectif étant d'établir et promouvoir des bases saines et solides pour une finance responsable et durable bénéficiant aux différentes catégories de la population et des entreprises.

Cet engagement se reflète à travers les mesures ci-après :

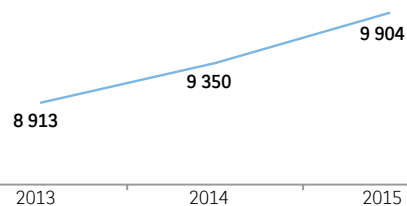
- Fixation d'un objectif de bancarisation triennal depuis 2007 ;
- Levée des barrières à l'accès aux services bancaires, notamment :
 - » La gratuité de l'accès à plusieurs services bancaires de base ;
 - » La possibilité d'ouvrir des comptes de dépôts à vue, sans versement de fonds au préalable.

Evolution du taux de bancarisation

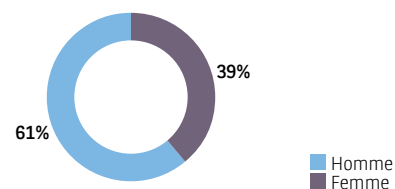


- Incitation des banques à mettre en place des stratégies low income banking au profit des citoyens à bas revenus à travers, d'une part, le renforcement de leur implantation au niveau national et, d'autre part, le développement d'une offre de produits et services innovants, adaptée à chaque type de clientèle (particuliers, MRE, TPME,...).

Évolution des points d'accès aux services bancaires « Dépôt et Retrait »



Répartition des clients particuliers des établissements bancaires par genre - 2015



- Soutien au développement du financement des TPME à travers :
 - » L'organisation par Bank Al-Maghrib et ses partenaires de 3 campagnes majeures de sensibilisation destinées aux TPME (en 2007, 2011 et 2014) dans toutes les régions



Participation de Bank Al-Maghrib au Global Policy Forum organisé par l'Alliance for Financial Inclusion (AFI) à Maya en 2012

du Royaume en vue de les informer des instruments de financement et d'accompagnement mis à leur disposition et de recueillir leurs attentes ;

- » La conclusion en 2005, sous l'égide de Bank Al-Maghrib, d'une convention relative aux conditions de financement des TPME entre le GPBM et l'ex Fédération des PME ;
- » La mise en place d'un premier Credit Bureau en 2009 puis d'un deuxième en 2016 avec pour mission la centralisation et la diffusion des informations sur les bénéficiaires des crédits bancaires ;
- » La mise en place par Bank Al-Maghrib d'un mécanisme de refinancement bancaire, en faveur des TPME, notamment celles opérant dans les secteurs industriels et à l'export, inaugurant ainsi une politique monétaire non conventionnelle ;
- » La mise en place d'un Fonds de soutien financier des TPME destiné au cofinancement, avec les établissements de crédit, des TPME viables mais connaissant des difficultés passagères en raison d'une conjoncture difficile ;
- » La création d'un observatoire de la TPME qui a pour objet de mettre à la disposition des entreprises et des autres acteurs privés et publics des études et des informations démographiques, économiques et financières concernant le tissu productif du pays dans le but de définir une vision globale, commune et partagée sur la problématique de financement et d'accompagnement des TPME.

ÉDUCATION FINANCIÈRE

La Banque a érigé l'éducation financière en tant qu'un des piliers de la promotion de l'inclusion financière et facteur majeur du développement durable. A cet effet, elle a pris l'initiative de créer en 2013 la Fondation Marocaine pour l'Éducation Financière (FMEF) dans le cadre d'un partenariat public-privé.

Les actions de la Fondation sont déclinées en fonction des différentes cibles visées :

Programmes à destination du jeune public

La semaine de la Finance : est une manifestation annuelle, organisée depuis 2012, et dont le programme comprend :

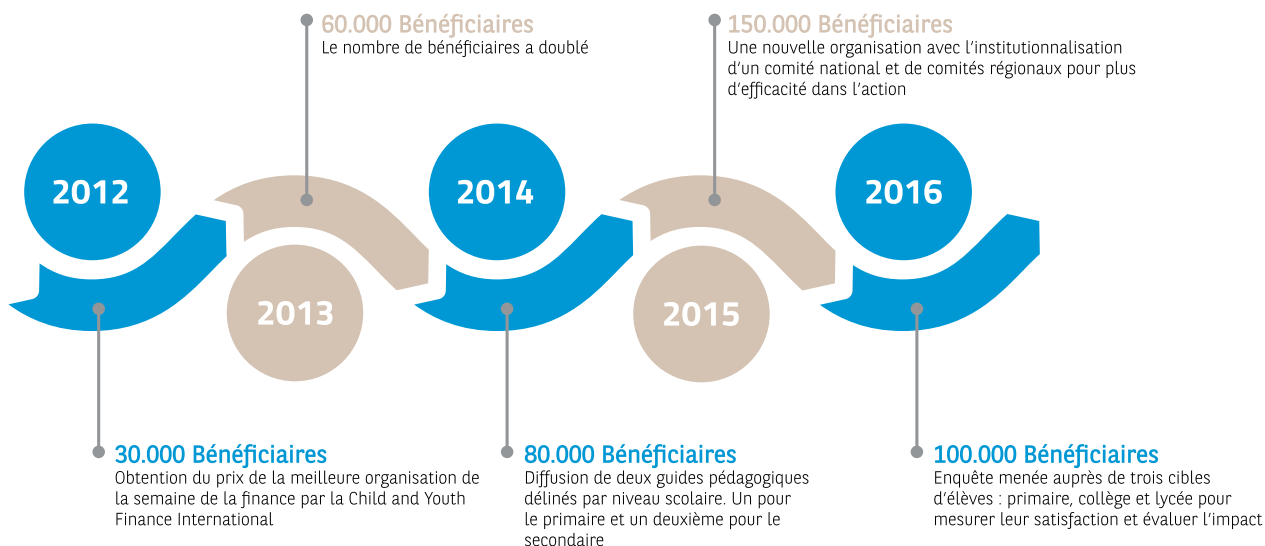
- » des visites au profit des collégiens et des élèves du primaire dans les agences de Bank Al-Maghrib, les agences bancaires, les compagnies d'assurance et la Bourse de Casablanca ainsi qu'au Musée de Bank Al-Maghrib et à Dar As-Sikkah ;
- » des séances de formation dispensées par des collaborateurs de Bank Al-Maghrib, des banques, des assurances et de la Bourse de Casablanca au profit des lycéens.

A fin 2015

Financement par le Fonds de soutien des TPME
1,7 milliard de dirhams

Co-financement par les banques
1,2 milliard de dirhams

183 dossiers approuvés



La Fondation a lancé en 2015, en partenariat avec le Ministère de l'éducation nationale, le projet d'intégration progressive de l'éducation financière dans les curricula. Ces deux parties ont, avec l'assistance de partenaires de la FMEF, élaboré le référentiel d'apprentissage, adapté les manuels de l'élève et de l'enseignant et assuré la formation des enseignants.

Programmes à destination de la formation professionnelle et de l'université

- Intégration de l'éducation financière dans les cursus des apprentis artisans : la FMEF a assuré jusqu'à fin 2015 la formation de 120 formateurs en vue de renforcer les capacités du Ministère de l'Artisanat et de l'Economie Solidaire en la matière ;
- Préparation en cours d'un programme de conférences au profit des étudiants universitaires en vue de consolider leur connaissance des questions financières.

Programmes visant la TPME et la micro-entreprise

- Organisation en 2015 d'une caravane de l'éducation financière couvrant la quasi-totalité des régions administratives du Royaume dans l'objectif de disséminer la culture financière auprès de 3.200 mono artisans ;
- Agriculteurs et micro-entrepreneurs : La FMEF a conduit sa première action auprès de cette cible en 2016 dans la

région du Gharb, en s'appuyant sur un recensement des besoins des petits agriculteurs et ce, en partenariat avec le Crédit Agricole du Maroc ;

- Micro-entreprise : La FMEF a défini un plan d'action en partenariat avec l'Association Al Amana afin de dispenser, au cours de 2016, des programmes de formation adaptés, sur la base d'une valise pédagogique portant aussi bien sur les finances personnelles que sur la gestion de cette catégorie d'entreprise.

Programmes à destination du grand public

- Réalisation d'une campagne radio livrant des messages en matière d'éducation financière qui s'est étendue sur une période de 8 mois, avec en moyenne 1,5 million d'auditeurs au quotidien ;
- Actions digitales : La FMEF étudie la mise en place d'un plan d'action digital dans l'objectif de toucher un plus large public à travers un contenu pédagogique et attractif.

Programmes destinés aux immigrés subsahariens et aux Marocains résidents à l'étranger

La FMEF étudie la mise en place de programmes pédagogiques spécifiques à ces deux cibles.



Conférence sur l'éducation financière dans le monde arabe : Stratégies, mise en oeuvre et impact, organisée, à Rabat, les 20 et 21 octobre 2016

PROTECTION DU CONSOMMATEUR

Pour réaliser des résultats solides et irréversibles dans le temps, l'effort d'inclusion financière doit s'accompagner de mesures à même d'asseoir une bonne protection des consommateurs et de favoriser le développement de la relation établissements de crédit / clients sur des bases saines et équilibrées.

Le cadre réglementaire édicté par Bank Al-Maghrib à cet effet a permis d'améliorer l'information de la clientèle des établissements de crédit et de renforcer les dispositifs de règlement des litiges qui peuvent naître entre les deux parties. Il s'articule autour des principales mesures ci-après :

- Obligation pour les banques :
 - » à partir de 2007, d'afficher leurs conditions bancaires selon un cadre harmonisé ;
 - » de transmettre à la clientèle, depuis 2010, des relevés bancaires lisibles sur la base d'un lexique uniforme ainsi que d'un récapitulatif des commissions et frais prélevés.

- Mise en place, en 2013, d'un Indice des prix des services bancaires (IPSB) qui permet de suivre l'évolution des coûts des prestations bancaires ;
- Institution en janvier 2016 d'un contrôle spécifique des pratiques de marché ;
- Renforcement des moyens du service de la protection du consommateur au sein de Bank Al-Maghrib notamment en matière de traitement des réclamations de la clientèle des établissements de crédit ;
- Refonte, en concertation avec la profession bancaire, du dispositif de médiation bancaire introduit en 2009, ce qui a abouti à la création d'un centre de médiation indépendant des établissements de crédit, dont les moyens ont été renforcés et le périmètre de compétences élargi.

FINANCE DURABLE

Consciente de l'importance des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), Bank Al-Maghrib accorde une attention particulière aux questions liées au financement sain d'une économie durable.

Certes, plusieurs institutions bancaires et financières marocaines ont intégré, au cours de ces dernières années, ces dimensions dans leurs activités internes et services. Toutefois, le besoin se fait sentir de conduire des

initiatives en faveur d'une politique globale et structurée.

Bank Al-Maghrib a ainsi initié la réflexion sur une stratégie de « Finance durable », dans le cadre d'un groupe de travail constitué de représentants des autres régulateurs et des associations du secteur financier. Cette initiative, qui a été appuyée par le comité scientifique de la COP 22, a pu fédérer tous les partenaires publics et privés concernés, pour définir les grands

axes d'une feuille de route visant une meilleure contribution du secteur financier dans le développement d'une économie nationale verte.

Bank Al-Maghrib, en concertation avec les autres régulateurs du secteur financier, veillera également à intégrer dans les missions de supervision bancaire et de stabilité financière une nouvelle dimension liée aux risques potentiels induits par les changements climatiques.



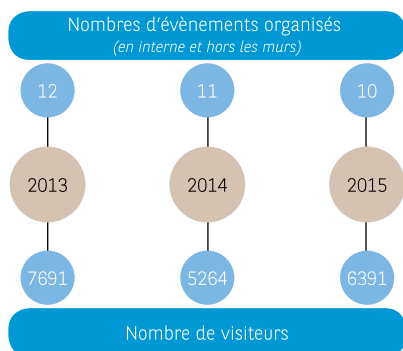
Événement sur la Finance Durable organisé en 2015 par Bank Al-Maghrib en partenariat avec l'Initiative Financière du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (UNEP-FI) et la Société Financière Internationale (IFC)

MUSÉE DE BANK AL-MAGHRIB, UNE HISTOIRE ANCRÉE DANS LE PATRIMOINE MAROCAIN

A travers la création de son Musée, Bank Al-Maghrib s'est fixé pour objectifs de conserver et mettre en valeur le patrimoine numismatique et artistique marocain, de faciliter son accès au grand public et de participer au rayonnement culturel du pays.

Le Musée abrite une vaste collection numismatique, composée notamment de plus de 30.000 pièces de monnaie, et artistique, couvrant plus de 800 oeuvres. Ce patrimoine reflète les missions de la Banque et retrace plusieurs siècles d'histoire du Royaume.

Le Musée propose depuis 2011 une programmation culturelle annuelle composée de deux cycles : numismatique (monnaie marocaine) et artistique (art pictural : expositions Hommage et Découverte) qui se décline en une série d'activités diverses, notamment des expositions, des visites guidées, des ateliers pédagogiques, des conférences-débats et des journées portes ouvertes.



Atelier pédagogique organisé au Musée de Bank Al-Maghrib au profit des enfants

ACTUALITÉ

Frappe d'une médaille commémorant la 22^{ème} conférence des parties (COP 22) sur les changements climatiques organisée par les Nations Unies Marrakech, novembre 2016



Après avoir célébré en avril 2010 le 40^{ème} Anniversaire de la Journée de la Terre et de l'environnement par la frappe d'une médaille commémorant l'événement et à l'occasion de la tenue en novembre 2016 de la COP 22 à Marrakech, Bank Al-Maghrib a procédé à la frappe d'une médaille de collection en argent d'un poids de 28,28 grammes et d'un diamètre de 38,61 millimètres.

La médaille présente, au niveau de l'avvers, l'effigie de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et, au revers, une représentation stylisée du globe terrestre et du site historique de la Menara de Marrakech. L'ensemble est entouré des inscriptions :

« مؤتمر الأمم المتحدة للتغير المناخي »

« CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES »

« MARRAKECH 2016 COP 22 - CMP12 2016 مراكش 2016 »

Les médailles en argent, présentées chacune dans un écrin individuel, sont mises en vente au public, au Musée de Bank Al-Maghrib et à ses guichets.

Le produit de la vente de ces médailles sera versé à des Organisations s'activant dans la protection de l'Environnement et le développement durable.

6

Des achats responsables : transparence et équité

Acheter responsable relève, dans la vision de Bank Al-Maghrib, d'une volonté de construire avec ses fournisseurs et sous-traitants une adhésion commune aux principes de la RS par-delà la conformité technique

LES ACHATS DE LA BANQUE, LA PROMOTION DE SA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE AUPRÈS DES FOURNISSEURS

Bank Al-Maghrib a mis en place plusieurs dispositifs en vue de s'assurer que ses fournisseurs et leurs sous-traitants respectent la réglementation sociale nationale, les conventions internationales de l'OIT et la réglementation en matière d'Environnement et de Santé et Sécurité au Travail (SST).

Ainsi, le code de conduite des fournisseurs de la Banque intègre les aspects liés à la prévention de la corruption, aux conflits d'intérêts, au respect de la réglementation sociale et de la SST ainsi qu'à la protection de l'Environnement.



RELATIONS AVEC LES FOURNISSEURS, EN AMÉLIORATION CONTINUE

Équité de traitement des fournisseurs

Dans le cadre des marchés passés selon son règlement des achats, la Banque garantit l'équité de traitement des fournisseurs. Un dispositif clair et précis a été mis en place afin de décrire l'ensemble des étapes du processus achat aux différents acteurs y intervenant.

Délais de paiement

Le suivi des délais de règlement des factures fait l'objet d'une attention particulière au sein de la Banque. A cet égard, plusieurs actions ont été mises en place permettant de se conformer à la réglementation relative aux délais de paiement.

Recueil des attentes des fournisseurs

Bank Al-Maghrib effectue des réunions périodiques avec ses principaux fournisseurs, afin de discuter des aspects relatifs aux modalités de livraison et de production, aux délais de règlement et aux actions d'amélioration des relations entre les deux parties.

7 La responsabilité Environnementale : réduction de notre empreinte

Consciente de l'importance des enjeux liés au changement climatique et au réchauffement planétaire, Bank Al-Maghrib a mis en place des actions pour réduire ses impacts sur l'Environnement

LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT, UN DÉFI STRATÉGIQUE POUR BANK AL-MAGHRIB

Bank Al-Maghrib a fait de la préservation de l'environnement un objectif stratégique au niveau de ses derniers plans et ce, à travers :

- La mise en place et le maintien du Système de Management Environnemental (SME) qui implique l'ensemble des entités de la Banque ;
- La réduction de la consommation énergétique et des eaux ;
- La réduction de la consommation du papier ;
- L'intégration des critères environnementaux dans le cadre des projets immobiliers.

LE SYSTÈME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL (SME), UNE APPROCHE GLOBALE DE LA BANQUE

Dans un souci permanent de préservation de l'Environnement, Bank Al-Maghrib a engagé une démarche de Management Environnemental, selon le standard international ISO 14001. A ce titre, il est procédé annuellement à une évaluation des impacts environnementaux ainsi qu'à une revue de la conformité de la Banque aux exigences légales et réglementaires en la matière. Ceci, dans un but de définir des plans d'actions pertinents, permettant d'atténuer les

impacts et de se conformer aux préconisations environnementales. Toutes les entités concernées par le SME sont impliquées et veillent de ce fait à sa maîtrise opérationnelle.

Par ailleurs, afin de s'assurer de la conformité de la Banque vis-à-vis des exigences normatives prescrites par l'ISO 14001 ainsi que de l'efficacité des actions entreprises, des audits internes et externes du SME sont réalisés tous les ans.



Equipe en charge de la conception et du déploiement du Système de Management de la Santé - Sécurité au Travail et de l'Environnement

ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS EN LIEN AVEC L'ENVIRONNEMENT ET LA RSE

Journée SE, renforcer la sensibilisation, l'échange et l'implication de tous les collaborateurs

En 2013, une journée « Santé et Sécurité au Travail & Environnement » a été organisée au site de Dar As-Sikkah visant la sensibilisation de tous les intervenants sur le site aux aspects de la Santé et de la Sécurité au Travail et de l'Environnement. Les thèmes traités durant cette journée ont couvert les risques liés aux postes de travail notamment les risques chimiques, les risques liés aux machines et appareils, les équipements de protection individuelle et la gestion des déchets.



400 participants

à la journée « Qualité, Sécurité et Environnement »
dont les prestataires des activités externalisées

Symposium RSE et Remise des certificats QSE

A l'occasion de la journée mondiale de l'Environnement, Bank Al-maghrib a organisé concomitamment avec la cérémonie d'obtention de la triple certification Qualité, Santé - Sécurité au Travail & Environnement, un symposium au sujet de la Responsabilité Sociétale des entreprises dans le secteur bancaire et financier. Plusieurs partenaires institutionnels de la Banque et des représentants de banques centrales et institutions internationales y ont pris part.



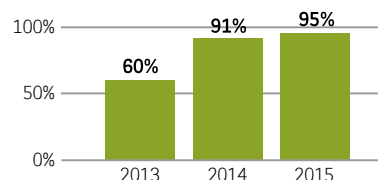


DAR AS-SIKKAH, UNITÉ INDUSTRIELLE ENGAGÉE DANS LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La mise en œuvre et l'amélioration du Système de Management Environnemental (SME) ont permis, ces trois dernières années, la concrétisation de nombreuses actions :

- Recyclage des volumes d'eau exploités dans la production des billets à plus de 97% moyennant un procédé adapté qui rend insignifiants la consommation des appoints en eau et les rejets liquides industriels correspondants ;
- Analyse systématique et surveillance des rejets liquides et des rejets atmosphériques ;
- Gestion intégrée des déchets : tri à la source, collecte, transport et traitement dans des filières adaptées ;
- Valorisation énergétique et matière des déchets ;
- Aménagement d'une zone dédiée à la pré-collecte des déchets.

Taux de déchets industriels valorisés



Les éléments de conception aussi bien de la série de pièces de monnaies type 2011 que de la série de billets de banque type 2012 ont intégré des thématiques basées sur le développement durable et la protection de l'environnement.

LA SÉRIE DES PIÈCES DE MONNAIE MAROCAINES TYPE 2011 DÉVELOPPEMENT DURABLE ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT



L'abeille et la fleur de safran



Le nénuphar et la protection de l'eau



Le poisson, le corail et la protection des fonds marins



La Souveraineté Nationale



La Mosquée Hassan II, défi architectural du 20^{ème} siècle



Kalâat M'gouna, le Maroc profond



LA SÉRIE DE BILLETS DE BANQUE MAROCAINS TYPE 2012 LE RÈGNE PROSPÈRE DE SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI



La ville



La campagne



Le sahara



La mer



Nour-eddine GUESSOUS
Responsable de la Direction de Dar As-Sikkah

Depuis sa création en 1987, Dar As-Sikkah a eu pour objectif de veiller à l'amélioration continue de ses produits et de ses prestations et a placé la protection de l'environnement et la prévention des risques liés à la Santé et la Sécurité au Travail au cœur de ses priorités.

C'est ainsi que Dar As-Sikkah et depuis sa création a continuellement intégré des technologies propres à l'état de l'art et s'est dotée des moyens nécessaires afin de minimiser l'impact de ses activités et de ses produits sur l'environnement et améliorer les conditions de travail de son personnel.

A titre d'exemple, la protection de l'Environnement a été retenue parmi les critères de choix techniques pour la conception de la série de billets de banque type 2012, ce qui a eu pour résultat une diminution de la consommation des matières premières (papier et encre), de l'électricité et de l'eau.

Ces efforts ont été couronnés par l'obtention du site de Dar As-Sikkah de la triple certification ISO 9001, OHSAS 18001 et ISO 14001.

Cette démarche nous permet ainsi d'être un véritable acteur dans l'amélioration des conditions de travail, le développement de la culture et des compétences de nos collaborateurs et la préservation de l'Environnement.

C'est notre engagement socialement responsable.



EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE, UNE PANOPLIE DE MESURES POUR MAÎTRISER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

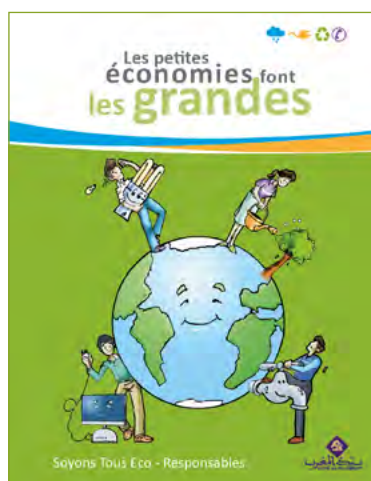
Depuis 2011, Bank Al-Maghrib a inscrit l'efficacité énergétique comme projet stratégique couvrant l'ensemble de ses sites et a défini des plans d'actions appropriés à cet effet :

- Implantation de la GTB (Gestion Technique des Bâtiments) sur 5 sites de la Banque depuis 2015, avec une projection de généralisation à l'ensemble des 22 sites à l'horizon de 2018 ;
- Automatisation du démarrage/arrêt des installations techniques ;
- Optimisation des points d'éclairage et adoption de la technologie LED ;
- Intégration des nouvelles technologies économes en énergie telles que le système de free cooling (régulation de la climatisation par ventilation naturelle) ;
- Substitution des installations de climatisation à base du gaz R22 par un gaz écologique.

PROTECTION DE L'EAU, DES ACTIONS POUR PRÉSERVER CETTE RESSOURCE

Les principales actions mises en place en vue de préserver la ressource « eau » ont concerné :

- La réduction du temps d'utilisation d'eau par le déploiement de solutions telles que la robinetterie à fermeture automatique, la chasse d'eau économique ;
- L'étude de réaménagement des espaces verts en minéral pour réduire la consommation en eau d'arrosage avec un choix rigoureux des plantes à faibles exigences hydriques ;
- La réutilisation des eaux traitées par les stations d'épuration pour l'arrosage des espaces verts.



DÉMARCHE DE « HAUTE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE » DES BÂTIMENTS

En 2014, Bank Al-Maghrib a inscrit l'aménagement du bâtiment de son siège social dans une démarche HQE. Cette initiative volontaire s'articule autour de 4 axes : l'éco-construction, l'éco-gestion, le confort et la santé et répond à 7 cibles parmi les 14 définies dans ce référentiel : isolation acoustique et thermique, utilisation de la lumière naturelle, choix des matériaux et économie d'énergie.

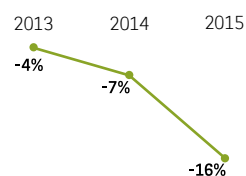


OPTIMISATION DES FLUX DE DÉPLACEMENT

Afin de réduire l'empreinte carbone liée aux déplacements, les mesures suivantes ont été réalisées :

- Mise en place d'un dispositif de visio-conférence qui s'inscrit dans le cadre d'une démarche globale de Green IT ;
- Rajeunissement et réduction de 20% du parc de véhicules légers à travers la Location Longue Durée ;
- Optimisation des circuits de collecte du transport du personnel et adoption des minibus en remplacement des autocars ;
- Adoption d'une politique de maintenance pour des véhicules propres.

% de variation des kilomètres parcourus





Sabah OUZZANI TOUHAMI
Responsable de la Direction
Immobilier et Logistique

Attentifs à l'impact de nos bâtiments, installations et équipements sur l'environnement, nous avons choisi d'agir concrètement sur l'ensemble de nos activités. C'est ainsi que nous avons inscrit depuis 2011 la démarche HQE et l'efficacité énergétique dans notre stratégie et avons lancé un audit énergétique pour identifier notre potentiel d'économie d'énergie. Nous pouvons déjà annoncer une réduction de la consommation carburant, une optimisation de la consommation d'électricité et une adoption systématique de solutions éco-énergétiques dans nos bâtiments. Conscients également que le gisement d'économie d'énergie réside dans le comportement éco-citoyen des collaborateurs et prestataires, nous orientons désormais nos actions pour intégrer la culture développement durable dans nos pratiques.

CONSOMMATION RESPONSABLE DU PAPIER

La suppression des imprimantes individuelles et leur remplacement par des imprimantes multi-fonctions collectives a permis de réduire la consommation du papier de 31% entre 2012 et 2015.

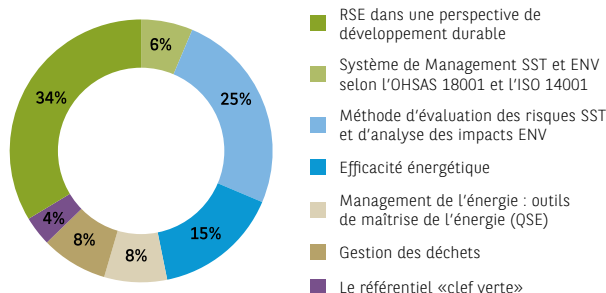
Cette tendance devrait se poursuivre avec le projet de transformation numérique en cours, visant à généraliser la dématérialisation des processus.

SENSIBILISATION DES COLLABORATEURS, UN LEVIER DE PERFORMANCE

De 2013 à 2015, Bank Al-Maghrib a poursuivi ses efforts en vue de former et sensibiliser les équipes sur l'impact de ses activités sur l'environnement. De nombreuses actions ont été menées afin de favoriser l'appropriation de ces enjeux par les collaborateurs.

150 séances
de sensibilisation sur
l'environnement en 2015

Actions de sensibilisation au profit
des collaborateurs de 2013 à 2015



LE PARC INFORMATIQUE, UN LEVIER D'ACTION POUR LA RÉDUCTION DE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

La Banque favorise le recyclage des équipements informatiques à travers des dons au profit d'associations à but non lucratif. Dans la même perspective, le plan d'action 2016-2018 prévoit une mise à niveau de certains équipements du Datacenter en intégrant les critères environnementaux.

8 Le reporting RS de Bank Al-Maghrib

MÉTHODOLOGIE DE REPORTING

Pour le premier rapport de Responsabilité Sociétale de Bank Al-Maghrib, la méthodologie adoptée est issue du référentiel de reporting GRI (Global Reporting Initiative) dans sa version G4, pour le reporting extra financier. Cette volonté s'inscrit dans la continuité de la démarche de la Banque d'être en ligne avec les meilleurs standards internationaux en matière de Responsabilité Sociétale.

PÉRIMÈTRE ET PÉRIODE DE REPORTING

Les données présentées dans ce rapport sur l'ensemble des questions centrales de la norme ISO 26 000 et couvrant les volets environnemental, social, sociétal et de gouvernance incluent l'ensemble des activités de Bank Al-Maghrib pour la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2015.



ÉLÉMENTS		RAPPORT RS
Éléments Généraux d'Information		
Aspect : Stratégie et analyse		
G4-1	Déclaration du décideur le plus haut placé de l'organisation sur la pertinence du développement durable pour l'organisation et sur sa stratégie pour y contribuer	P. 6
G4-2	Description des principaux impacts, risques et opportunités	P. 10
Aspect : Profil de l'Organisation		
G4-3	Nom de l'organisation	P. 1
G4-4	Principales missions	P. 7
G4-5	Lieu où se trouve le siège de l'organisation	P. 35
G4-6	Nombre de pays dans lesquels l'organisation est implantée	P. 7
G4-7	Mode de propriété et la forme juridique	P. 7
Aspect : Implication des parties prenantes		
G4-24	Liste des groupes de parties prenantes avec lesquels l'organisation a noué un dialogue	P. 12
Aspect : Paramètres du Rapport		
G4-28	Période considérée	P. 32
G4-30	Cycle de reporting	P. 32
G4-31	Personne à contacter pour toute question sur le rapport ou son contenu	P. 36
Aspect : Éthique et Intégrité		
G4-56	Valeurs, principes, normes et règles de l'organisation en matière de comportement, tels que les codes de conduite et codes d'éthique	P. 13
Informations Spécifiques : Économie		
Aspect : Pratiques d'achat		
G4-DMA	Approche managériale	P. 25
Informations Spécifiques : Environnement		
Aspect : Énergie		
G4-DMA	Approche managériale	P. 26
Aspect : Effluents et déchets		
G4-DMA	Approche managériale	P. 28
Informations Spécifiques : Social		
PRATIQUES EN MATIÈRE D'EMPLOI ET DE TRAVAIL DÉCENT		
Aspect : Emploi		
G4-DMA	Approche managériale	P. 18
Aspect : Santé et Sécurité au Travail		
G4-LA6	Taux et types d'accidents du travail	P. 19
Aspect : Formation et Éducation		
G4-LA9	Nombre moyen d'heures de formation par an	P. 14
G4-LA10	Programmes de développement des compétences et de formation tout au long de la vie destinés à assurer l'employabilité des salariés et à les aider à gérer leur fin de carrière	P. 14 & P. 15
G4-LA11	Pourcentage de salariés bénéficiant d'entretiens d'évaluation et d'évolution de carrière périodiques	P. 15
Aspect : Diversité et Égalité des chances		
G4-DMA	Approche managériale	P. 17
DROITS DE L'HOMME		
Aspect : Non-discrimination		
G4-DMA	Approche managériale	P. 17
Aspect : Liberté syndicale et droit de négociation collective		
G4-DMA	Approche managériale	P. 17
SOCIÉTÉ		
Aspect : Communauté locale		
G4-DMA	Approche managériale	
FS13	Points d'accès dans les régions à faible densité démographique ou défavorisées sur le plan économique par catégorie	P. 20 & P. 21
FS14	Initiatives en vue d'améliorer l'accès aux services financiers pour les personnes défavorisées	P. 20 & P. 21
Aspect : Lutte contre la corruption		
G4-DMA	Approche managériale	P. 13





Ce rapport a été imprimé sur du papier recyclé affirmant la volonté de la préservation et de la protection de l'Environnement.



BANK AL-MAGHRIB

277, Avenue Mohammed V - Rabat - Maroc

Tél. : (+212) 5 37 81 81 81

Fax : (+212) 5 37 57 43 92

 www.bkam.ma

 [@BankAlMaghrib](https://twitter.com/BankAlMaghrib)

 [MuseedeBankAlMaghrib](https://www.facebook.com/MuseedeBankAlMaghrib)